

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-366

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

**Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;**

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2009-93
créant l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ 2013-99
renouvelant l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-132
renouvelant l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-229
renouvelant l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-347
nommant Monsieur Denis FURLING directeur de l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-25
renouvelant l'unité mixte de recherche U 974 ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Marc BITOUN est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche U 974, intitulée « Centre de Recherche en Myologie », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL